

**COMMUNE  
DE  
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°2026/25**

**Conseil municipal du 31 mars 2026**

Date de convocation du conseil municipal : 26 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

**Président** : Philippe TISSOT, Maire

**Secrétaire élu** : Yann DEVILLE

**Membres présents à la séance** : Philippe TISSOT, Aurélie GUTIERREZ, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Patrick MARCHAND, Béatrice DUMORTIER, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Pascal MORET, Delphine OLIVIER, Cyril JACOUTON, Elodie MEGE-MULLER, Christophe TERTIAN, Corine DUTIN, Constance DOUSSET, Raphaël POCCACHARD, Yann DEVILLE, Vanessa MORISSEAU

**Excusé-e-s** : -

<b>OBJET</b> : Commissions municipales : création, fixation du nombre de membres et désignation
-------------------------------------------------------------------------------------------------

L'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) précise que le conseil municipal peut former au cours de chaque séance des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Ces commissions sont formées exclusivement de conseillers municipaux et leur composition doit permettre la représentation des différentes tendances du conseil municipal.

Le Maire est président de droit de ces commissions.

Dans un premier temps, il convient de créer lesdites commissions, en précisant leur durée et leur objet, et de fixer le nombre de membres par commission.

Il est donc proposé de créer neuf commissions municipales telles que :

<b>Vie associative, culturelle et sportive</b>	<b>13 membres y compris le président</b>
<b>Communication</b>	<b>6 membres y compris le président</b>
<b>Affaires sociales</b>	<b>6 membres y compris le président</b>
<b>Voirie, environnement, transition énergétique</b>	<b>10 membres y compris le président</b>
<b>Ecole, jeunesse &amp; petite enfance</b>	<b>10 membres y compris le président</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>7 membres y compris le président</b>
<b>Bâtiments, travaux</b>	<b>6 membres y compris le président</b>
<b>Finances</b>	<b>6 membres y compris le président</b>
<b>Agriculture, commerce, tourisme</b>	<b>9 membres y compris le président</b>

Ces commissions ont vocation à perdurer aussi longtemps que le mandat des adjoints qui en auront la charge. Elles pourront être réunies en sous-thématiques, selon les besoins.

Une nouvelle délibération sera prise si la pratique relève la nécessité de faire évoluer leur composition (*ajout de membres*) ou leur objet (*division en deux commissions distinctes*) ou leur forme (*transformation en comité consultatif pour ouvrir à des non élus*).

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22,

**Considérant** qu'il est d'intérêt général de permettre de travailler collectivement sur certains sujets, notamment ceux qui relèvent de chaque adjoint ou adjointe, tout au long du mandat,

Le conseil municipal, ouï l'exposé du maire,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Vie associative, culturelle et sportive », et composée de 13 membres (président compris)

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Communication » et composée de 6 membres (président compris)

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Affaires sociales » et composée de 6 membres (président compris)

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Voirie, environnement, transition énergétique » et composée de 10 membres (président compris)

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Ecole, jeunesse & petite enfance » et composée de 10 membres (président compris)

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Urbanisme » et composée de 7 membres (président compris)

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Bâtiments, travaux » et composée de 6 membres (président compris)

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Finances » et composée de 6 membres (président compris)

**DÉCIDE** de créer une commission municipale permanente « Agriculture, commerce, tourisme » et composée de 9 membres (président compris)

### ***Voté à l'unanimité***

Ensuite, il convient de désigner par scrutin de liste à bulletins secrets, en vertu de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres des commissions. Le conseil municipal peut cependant décider, à l'unanimité, de procéder à main levée au lieu de bulletins secrets.

En outre, s'il est présenté un candidat par poste, ce même article précise que les candidats sont automatiquement désignés.

### **Commission « Vie associative, culturelle et sportive »**

Le maire informe que 13 noms ont été proposés pour 13 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-Président : Jérôme MULLER

- |                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| - Loïc BARBERAT     | - Pascal MORET       |
| - Danielle BLATH    | - Christine MORIN    |
| - Didier COQUARD    | - Christophe TERTIAN |
| - Constance DOUSSET | - Raphaël POCCACHARD |
| - Cyril JACOUTON    | - Vanessa MORISSEAU  |
| - Patrick MARCHAND  |                      |

Ces candidats sont désignés membres de la commission « **Vie associative, culturelle et sportive** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

**Commission « Communication »**

Le maire informe que 6 noms ont été proposés pour 6 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-présidente : Corine DUTIN

- |                  |                    |
|------------------|--------------------|
| - Didier COQUARD | - Patrick MARCHAND |
| - Cyril JACOUTON | - Yann DEVILLE     |

Ces candidats sont désignés membres de la commission « **Communication** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

**Commission « Affaires sociales »**

Le maire informe que 6 noms ont été proposés pour 6 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-présidente : Aurélie GUTIERREZ

- |                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| - Anne-Marie ROZIER | - Delphine OLIVIER |
| - Michel BERNIGAUD  | - Yann DEVILLE     |

Ces candidats sont désignés membres de la commission « **Affaires sociales** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

**Commission « Voirie, environnement, transition énergétique »**

Le maire informe que 10 noms ont été proposés pour 10 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-présidente : Elodie MEGE-MULLER

- |                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| - Loïc BARBERAT      | - Pascal MORET       |
| - Franck BERARD      | - Christophe TERTIAN |
| - Didier COQUARD     | - Aurore TOMA        |
| - Béatrice DUMORTIER | - Yann DEVILLE       |

Ces candidats sont désignés membres de la commission « **Voirie, environnement, transition énergétique** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

**Commission « Ecole, jeunesse & petite enfance »**

Le maire informe que 10 noms ont été proposés pour 10 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-présidente : Danielle BLATH

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| - Michel BERNIGAUD  | - Jérôme MULLER     |
| - Constance DOUSSET | - Delphine OLIVIER  |
| - Patrick MARCHAND  | - Anne-Marie ROZIER |
| - Christine MORIN   | - Vanessa MORISSEAU |

Ces candidats sont désignés membres de la commission « **Ecole, jeunesse & petite enfance** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

**Commission « Urbanisme »**

Le maire informe que 7 noms ont été proposés pour 7 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-président : Aurore TOMA

- |                  |                      |
|------------------|----------------------|
| - Loïc BARBERAT  | - Elodie MEGE MULLER |
| - Franck BERARD  | - Raphaël POCCACHARD |
| - Danielle BLATH |                      |

Ces candidats sont désignés membres de la commission « **Urbanisme** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

**Commission « Bâtiments, travaux »**

Le maire informe que 6 noms ont été proposés pour 6 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-président : Loïc BARBERAT

- |                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| - Franck BERARD | - Aurore TOMA       |
| - Pascal MORET  | - Vanessa MORISSEAU |

Ces candidats sont désignés membres de la commission « **Bâtiments, travaux** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

**Commission « Finances »**

Le maire informe que 6 noms ont été proposés pour 6 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-président : Loïc BARBERAT

- |                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| - Didier COQUARD     | - Patrick MARCHAND   |
| - Béatrice DUMORTIER | - Raphaël POCCACHARD |

Ces candidats sont désignés membres de la commission « **Finances** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

**Commission « Agriculture, commerce, tourisme »**

Le maire informe que 9 noms ont été proposés pour 9 postes.

Le maire procède à la lecture des noms des élus :

Président : Philippe TISSOT

Vice-présidente : Aurore TOMA

- |                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| - Franck BERARD      | - Pascal MORET       |
| - Béatrice DUMORTIER | - Jérôme MULLER      |
| - Patrick MARCHAND   | - Raphaël POCCACHARD |
| - Elodie MEGE MULLER |                      |

Ces candidats sont donc désignés membres de la commission « **Agriculture, commerce, tourisme** », sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Transmission en préfecture le 1<sup>er</sup> avril 2026

Publication le 1<sup>er</sup> avril 2026

Philippe TISSOT  
Maire

